ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Les Fondeurs ont fermé leurs portes

Comme nous l'avions annoncé il y a quelques jours, les 42 fondeurs du Groupement corporatif de Roubaix, Tourcoing et environs, ont été arrêtés hier.

Le contingentement trimestriel en coke attribué à nos fonderies par le bureau National des Charbons, était, on le sait, tout à fait insuffisant pour leur permettre de continuer à travailler.

Les fonderies du Groupement ont besoin de 1.400 tonnes de coke par mois, et il n'en a été distribué que 91 en avril, quantité absolument dérisoire.

Les patrons sollicitent, depuis vendredi, par l'intermédiaire du chef du premier secteur, une entrevue avec M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, et M. Ader, directeur du Bureau National des Charbons. Il n'a pas encore obtenu de réponse à ce sujet.

Tant que les fonderies n'auront pas obtenu une très forte augmentation de leur contingentement en coke, leur industrie demeurera incapable de suffire aux grands besoins de la reconstitution, dans laquelle elle joue un rôle capital.

On peut espérer que, devant ces raisons, les pouvoirs compétents mettront toute la diligence nécessaire à pourvoir nos fonderies de l'indispensable combustible. C'est, du moins, ce que disent les patrons et ce que nous souhaitons le plus vivement, dans l'intérêt de la renaissance économique de notre malheureuse région.

SYNDICAT DU BATIMENT

Les ouvriers maçons, terrassiers et manœuvres de la maison Léon Planquart, entrepreneur, Grand'Rue, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu mercredi 5 mai, à 7 heures du soir, à la Bourse du Travail de Roubaix.

UNE EXPOSITION D'ART A LA GALERIE DUJARDIN

Mlle Germaine Neveu, l'aimable artiste roubaisienne, élève éminente des maîtres Pharaon de Winter et Ferdinand Humbert, exposera, du 13 au 30 mai, à la galerie Dujardin, boulevard de Paris, un certain nombre de ses œuvres, portraits, paysages, natures mortes, et un choix important de ses croquis de l'occupation.

LA GREVE DES TAILLEURS DE PIERRE

Deux patrons ont, hier matin, signé le contrat présenté par le Syndicat. A 2 heures, tous les ouvriers en grève de ces deux maisons, reprenaient le travail.

Le Syndicat nous prie de rappeler à tous les ouvriers tailleurs de pierre et marbriers que les employeurs de Roubaix qui n'ont pas accepté les propositions du Syndicat restent à l'index, ainsi que la maison Destrebecq, de Tourcoing.

Voici le texte du contrat :

Le salaire minimum est fixé à 3 fr. 15 de l'heure pour tous les ouvriers de la corporations sans distinction.

Il est entendu que ce chiffre est provisoire et sera majoré de 0 fr. 50 l'heure sur le minimum fixé par l'ensemble de l'industrie du bâtiment.

L'outillage est à la charge de l'ouvrier. Les bouchardes seront fournies pour tous les travaux indistinctement, par les patrons, qui prendront à leur charge toutes les réparations de l'outillage, y compris celles des bouchards antérieurement fournies par les ouvriers.

L'inhumation et l'exhumation, ainsi que les travaux à l'intérieur des caveaux, seront considérés comme travaux insalubres.

Il reste entendu que la journée de travail sera de 8 heures, du 1er janvier au 31 décembre.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION EN AVRIL

Le chiffre de la population au 31 mars dernier était de 120.171 habitants.

Pendant le mois d'avril, il a été enregistré 111 naissance, 120 décès, 1.142 arrivées, 569 départs.

A fin avril, la population de cette ville était donc de 120.835 habitants.

En exécution de la loi du 8 août 1893, il a été reçu en avril, 613 déclarations de personnes de nationalité étrangère exerçant une profession, un commerce ou une industrie à Roubaix. 356 déclarations d'accidents du travail ont été reçues pendant le mois d'avril écoulé.

POUR LES AVEUGLES DE GUERRE

Le maire de la ville de Roubaix porte à la connaissance de ses concitoyens que M. le préfet du Nord le prie de lui faire connaître les nom et adresse des aveugles de guerre résidant en cette ville, ainsi que la profession exercée par chacun d'eux.

En conséquence, les intéressés sont priés de se faire inscrire dans le plus bref délai possible au bureau militaire situé salle des adjudications au rez-de-chaussée du bâtiment central de la mairie.

ROUBAIX SERA-T-ELLE DECOREE ?

Nous croyons savoir que, suivant l'exemple du maire de Lille, M. Lebas, député, maire, accompagné d'une délégation de ses collègues du Nord, a demandé au président de la République que sa ville fut décorée de la croix de guerre.

Si cette nouvelle est exacte, ce qui ne nous a pas encore été confirmé, nous ne pouvons qu'associer nos vœux à ceux du premier citoyen de la ville.

CHEZ LES TOURNEURS EN BOIS ET NAVETIERS

Un avenant au contrat du 2 février 1920, rédigé en ces termes, a été signé :

Entre MM. Verschaeve, président du Syndicat des patrons tourneurs et navetiers de Roubaix-Tourcoing et plusieurs de ses confrères, d'une part ;

Et M. Delattre René, président de l'Association amicale professionnelle des tourneurs en bois navetiers-scieurs de Roubaix et environs et plusieurs de ses confrères, d'autre part.

Sous la présidence de M. Robert, inspecteur du Travail à Roubaix ;

A la convention du 2 février 1920, il est ajouté les clauses suivantes

A tous les salaires fixes portés à ladite convention, il est ajouté une prime de vie chère de 0.50 l'heure pour tous les ouvriers adultes de plus de 21 ans ; elle sera de 0.40 pour les adultes de 18 à 21 ans ; 0.35 pour les jeunes gens de 17 à 18 ans ; 0.25 de 16 à 17 ans ; 0.20 de 15 à 16 ans ; 0.15 de 14 à 15 ans ; 0.10 de 13 à 14 ans.

Cette prime de vie chère variera comme dans tous les établissements de l'arrondissement, suivant les fluctuations du coût de la vie, fluctuations établies par la Commission officielle du coût de la vie.

Elle aura un effet rétroactif à compter du 1er avril.

Le présent avenant durera jusqu'au 30 juin 1920.

Une nouvelle réunion aura lieu dans l'intervalle, si cela est nécessaire, pour fixer les nouvelles modifications apportées au coût de la vie, soit les nouvelles bases de salaire-horaire, en accord avec la future convention à intervenir dans l'industrie du Bâtiment.

Pour les délégués patrons : le président, *Verschaeve, Guédin* frères, Pierre *Castelain*, Eugène *Delerois*, Alexandre *Defretin*, Noel *Defretin*, Victor *Colmant*, Paul *Delmotte et Cie*, *Lardée*, *Vandenweghe*, *Florin-Delmotte*, Jules *Delforge*.

Les délégués ouvriers : *Delattre*, Louis *Devenin*, *Pouchain*.

Vu et approuvé : l'inspecteur départemental

E. ROBERT.

LA JOURNEE NATIONALE DES MERES DE FAMILLES NOMBREUSES

Le Gala de l'Hippodrome

La représentation de gala qui sera donnée dimanche prochain, 9 mai, à 20 heures précises, s'annonce comme un très gros succès.

Rappelons que le programme sera composé comme suit : 1. Ouverture par l'orchestre (40 exécutants); 2. production des mouvements du concours fédéral de Nice, par la Roubaisienne, directeur M. Piesvaux; 3. la société nationale « Le Choral Nadaud », sous la haute direction de maître Duysburgh, interprétera : A. Nuit d'Eté, de Laurent de Rillé; B. Chant du Fer, de Xavier Leroux; 4. « La Fille du Régiment », opéra-comique de Donizetti, avec le concours de M. Ernst, basse du Grand Opéra de Paris (Sulpice); de M. Ancelin, premier ténor de l'Opéra-Comique de Paris (Tonio).

Au final de la « Fille du Régiment », apothéose (salut à la France), avec hommage aux mères françaises, poème de M. Charles Droulers.

Prix des places (tous droits et taxes compris) pour cette soirée extraordinaire : 2e galeries, 1 fr. 75; 2e galeries numérotées, 3 fr.; 1res galeries, 5 fr.; pourtours, 8 fr.; stalles, 15 fr.; fauteuils, 50 fr.

La location est ouverte chez Jubé, 16, rue de la Gare.

Au programme de la journée que nous avons publié hier matin, il convient d'ajouter les deux beaux concerts qui seront donnés sur le kiosque de la Grand'Place, par la « Concordia Harmonie », sous la direction de M. Jules Lauridan, de 18 heures à 19 heures, et par « la Fanfare Delattre », sous la direction de M. Louis Knorr, de 20 heures 30 à 21 heures 30.

Le Comité compte sur le concours de la population pour arborer le drapeau national et pavoiser si possible, afin de donner à cette manifestation un caractère imposant et rendre un hommage bien mérité aux braves mères de familles nombreuses.

AU COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours aux Halles, vente libre de eau de javel, brosses, beurre frais de Normandie, 15 fr.; beurre 1/2 sel, 13 fr.; fromage Chester, 9 fr.; saumon, sardines plus de corned beef, ni bœuf).

Vin rouge, 1 fr. 75 le litre : mercredi 5, de 8 h. à 11 h., 8. jaunes et vertes; de 2 h. à 4 h., 7. jaunes et vertes.

Pommes de terre, 3 kilos par personne pour 1 fr. 15 : mercredi 5 de 8 h. à 11 h., 3. jaunes et vertes, de 2 h. à 4 h., 4. jaunes et vertes.

Vente de chaussures, tissus, lingerie, mercerie, rue de l'Hospice, salle des Fêtes : mercredi 5 mai, 14. vertes ; jeudi 6, 15, jaunes ; vendredi 7, 15. vertes ; samedi 8, 16, jaunes ; lundi 10, 16. vertes

AVIS AUX BOULANGERS

Messieurs les boulangers sont avisés que seuls les tickets de Roubaix seront payés par le receveur municipal

TOURCOING

Les vols de laine

DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Nous avons signalé, au début de l'affaire des vols de laine dans les gares et les usines, la compromission d'un industriel de Tourcoing qui, façonnant pour diverses filatures de la place, prélevait une certaine quantité de la marchandise qui lui était confiée et la faisant compter comme perte sur le rendement, la vendait à Catteau, le grand receleur des laines volées.

Il s'agit de M. René Dervaux, âgé de 31 ans, fils de Mme Dervaux, de la firme L. et D. Dervaux, retorderie, rue de Guisnes, 105.

M. René Dervaux, trompant la confiance de la maison se fit ainsi, grâce à ses opérations avec Catteau, environ 60.000 francs de bénéfices. Ajoutons que la firme Dervaux n'est nullement atteinte par cette affaire, étant elle-même victime du vol. On nous affirme, du moins, que M. René Dervaux n'est pas patron, mais employé dans l'usine.

Il a été arrêté par les soins de la police de sûreté, ainsi que son complice, Ildephonse Dufresne, âgé de 56 ans, magasinier de l'usine, demeurant rue de Bouvines, 86. Ce dernier a touché, comme prix de sa complicité, une commission de 2.000 francs.

Tous deux ont été déférés au parquet hier.

UNE GREVE DANS LE TEXTILE

Deux ouvriers de l'usine Mulliez frères, tissage d'ameublement, rue de Roncq, ayant été renvoyés sans motif, les quarante-deux ouvriers de la maison se sont mis en grève, réclamant la réintégration dans l'usine de leurs deux camarades.

LA CLASSE 1920 AU CONSEIL DE REVISION

Hier matin, à 9 heures, a eu lieu, dans l'Hôtel des Pompiers, le passage devant le Conseil de revision des conscrits des cantons de Tourcoing.

MM. Régnier, secrétaire général ; le général Lesage, les conseillers généraux et d'arrondissement, ainsi que les maires des communes intéressées, assistaient à la visite.

Environ 400 jeunes gens se sont présentés devant le Conseil.

UN CHEVAL EMBALLE CAUSE DEUX ACCIDENTS

Lundi matin, vers 10 h. 45, un accident s'est produit, qui blessa deux personnes.

M. André Verbrugge, âgé de 18 ans, employé à la Coopérative « L'Espérance », rue du Vélodrome, à Tourcoing, conduisait un cheval à la bride.

Arrivé Place Saint-Jacques, le cheval, effrayé par le passage d'un tramway, s'échappa des mains de son conducteur et s'emballa dans la direction des rues Delobelle, Nationale, des Pontrains, du Dragon, d'Anvers, d'Alsace, de Paris, de l'Abattoir, du Repos, Fin de la Guerre et du Calvaire.

Cette course effrénée ne se fit pas sans quelques victimes.

A l'angle des rues d'Anvers et d'Alsace, Mme Hollenne, née Dervaux Marie, demeurant à Mouveaux, 3, rue Gambetta, fut renversée par le cheval.

Relevée et conduite à la pharmacie Nolf, rue d'Anvers, elle y reçut les soins de M. le docteur Desurmont, qui releva quelques sérieuses contusions à l'épaule et au bras droit.

Cette personne qui se trouve dans une position intéressante, a regagné son domicile et dû s'aliter.

Un ouvrier plafonneur, M. Paul Chantry, âgé de 27 ans, demeurant 36, rue de Tourcoing, essaya rue Fin de la Guerre, d'arrêter l'animal, mais il se fit renverser et s'en tire avec des contusions à la jambe et à la main droite. Enfin, la bête fut arrêtée rue du Calvaire par M. Georges Mullier, cabaretier, [illegible], rue de Menin, et fut remis à son propriétaire.

DEFAUT DE BALAYAGE

Pour défaut de balayage devant son habitation, M. Edouard Beuswaert, âgé de 63 ans, maraîcher, domicilié rue de la Latte, 275, a fait l'objet d'une contravention.

POUR IVRESSE

La police a dressé contravention pour ivresse publique et manifeste contre les nommées Jeanne Vandenborre, âgée de 17 ans, soigneuse, habitant 8, rue de Rambervilliers, et Fernande Desberghe, âgée de 17 ans, soigneuse, demeurant rue d'Arcole, 36.

SERVICE DES VETEMENTS ET CHAUSSURES

Il sera mis en vente, aux Amicales, rue du Haze, premier étage, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, de 8 heures et demie à 11 heures et de 2 heures à 4 heures : chaussures de fatigue et de repos pour hommes, chaussures américaines, pointures 21 à 39, semelles, talons et cuir au kilo.

Camisoles et caleçons jersey, caleçons sport, chaussettes, gilets à manches pour hommes, jupes femmes, robes, manteaux, combinaisons, camisoles, chapeaux, bas, chemises, pantalons pour fillettes.

Châles, robes, jackson, chaussettes blanches pour bébés.

Mercerie, fil à machine, boutons fantaisie et corozo, lacets, boucles et agrafes pour pantalons et laine à tricoter.

Apropos des ventes de vêtements et chaussures qui ont lieu régulièrement à la fin de chaque semaine, il est recommandé aux familles de se présenter de préférence au début de la matinée ou de l'après-midi, et non pas en fin de séance, à un moment où il est impossible de servir les retardataires trop nombreux qui se présentent.

En suivant ces indications, les familles seront servies plus rapidement et éviteront une attente toujours désagréable, et, le cas échéant, de devoir être renvoyées à une autre séance en raison du temps insuffisant qui resterait jusqu'à l'heure de la fermeture et qui ne permettrait plus de servir les personnes qui se seraient présentées tardivement.

LE « PAIN A PRIX REDUIT »

Une distribution de tickets à utiliser en mai 1920 aura lieu à la mairie de Tourcoing, salle des Fêtes, guichets 5 et 6 :

Mercredi 5 mai : numéros 2.401 à 3.000, de 9 heures à midi ; numéros 10.001 à 10.700, de 2 à 5 heures.

Jeudi 6 mai : numéros 10.701 à 11.400, de 9 heures à midi ; numéros 11.401 à 12.200, de 2 heures à 5 heures.

Vendredi 7 mai : numéros 30.001 à 30.800, de 9 heures à midi ; numéros 30.801 à 31.600, de 2 heures à 5 heures.

Samedi 8 mai : numéros 20.001 à 20.300. — Cartes sans numéro ; inscriptions nouvelles, de 9 heures à midi.

Se munir de la carte spéciale.

AU RAVITAILLEMENT

Vente de vin rouge. — Conditionnement place Sébastopol — Le mercredi 5 mai, un litre par personne pour 1.80. — Secteur 10, Cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 heures ; numéros impairs, de 9 à 10 heures ; Cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 heures ; numéros impairs, de 11 à 12 heures.

Secteur 11, Cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 heures ; numéros impairs, de 3 à 4 heures ; Cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 heures ; numéros impairs, de 5 à 6 heures.

THEATRE MUNICIPAL

Dimanche 9 mai, matinée à 3 heures et soirée à 8 heures, deux grandes représentations de gala du grand succès du théâtre de l'Odéon : « Le Chemineau, pièce en 5 actes de J. Richepin, de l'Académie française.

Location comme d'usage.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

DANS LE TEXTILE

Par lettre en date du 30 avril 1920, le Syndicat des Filateurs, Retordeurs de Coton de Lille, et environs, fait connaître aux ouvriers et ouvrières de cette corporation que la prime de vie chère est portée de 0.60 à l'heure pour tous les adultes, hommes et femmes, à partir de 18 ans, de 0.40 l'heure de 16 à 18 ans, de 0.20 l'heure, de 13 à 16 ans, depuis le lundi 3 mai, il reste bien entendu que ladite prime de cherté de vie doit être payée à part, c'est-à-dire en dehors du tarif ou des salaires, à tout le personnel des filatures et retorderies de coton.

Les secrétaires : A. BAUCHE, L. GALLOIS.

Section des Filatures de Coton. — Les camarades délégués qui ont assisté à la réunion de la Commission mixte du samedi 24 avril, chez M. Boulin, sont priés de passer au Syndicat, pour signer l'avenant à la convention concernant la prime de vie chère.

Pour la Chambre syndicale textile :

Les secrétaires : A. BAUCHE, L. GALLOIS.

Secrétariat ouvrier d'hygiène. — La commission du secrétariat ouvrier d'hygiène se réunira vendredi 7 mai, à 19 h., au siège, 6, Place Vanhacker.

H. LOBERT.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

SYNDICAT DES EMPLOYES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

28, rue de Fives

Section industrie : groupe du parapluie. — Réunion générale des membres des deux sexes mercredi 5 mai, au siège, à 6 heures et demie précises.

Ordre du jour : réponse patronale, décisions, — Présence indispensable.

— **Groupe Belle Jardinière.** — Prière aux membres du groupe de passer au siège, un soir de la semaine, pour communications.

SYNDICAT DU PERSONNEL MUNICIPAL. — Section de l'Octroi. — Assemblée générale, mercredi 5 courant, à 18 heures 30, à la « Ville de Bruxelles », rue du Molinel, 15.

Ordre du jour : Congrès National — Situation financière — Questions diverses.

Le Secrétaire : VAN ASSCHE.

JEUDI

TEXTILE

Section des Tissages. — Les camarades mandatés des Tissages sont priés de se réunir le jeudi 8 mai, à 18 h. 30, salle de la Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris, pour examiner la situation qui nous est faite dans les tissages, car depuis la dernière réunion de Commission mixte, MM. les patrons ne nous ont pas encore fait connaître leur réponse aux propositions qui furent discutées.

Ordre du jour : Examen de la situation concernant la prime de vie chère — Mesures à prendre — Questions diverses.

Pour la Chambre syndicale ouvrière textile :

Les secrétaires : A. BAUCHE, L. GALLOIS.

VENDREDI

EMPLOYES

— **Commission administrative.** — Réunion des membres de la commission, vendredi 7 mai, au siège, à 7 heures précises.

Le secrétaire, A. RAUX.

SAMEDI

METALLURGIE

Section des électriciens. — Assemblée générale de la section, le samedi 8 mai 1920, à 6 h. 30 du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour : décision à prendre concernant la prime de vie chère.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

SYNDICAT GENERAL DES MARCHANDS AMBULANTS, ETALAGISTES, COLPORTEURS etc. — 8me Section, Siège social : 147, rue d'Arras, Lille. — Tous les marchands ambulants, dits de « quatre saisons », sont invités à assister à la réunion générale de leur Section, à l'Union de Lille, 147, rue d'Arras, salle du 2me étage, qui aura lieu le samedi 8 mai, à six heures du soir. Vu l'importance de l'ordre du jour, on commencera à l'heure juste.

Ordre du jour : Question définitive pour le placement fixe des marchands — Nomination de la Commission de contrôle — Payement des cotisations.

NOTA. — Conformément à l'arrêté municipal, les marchands titulaires des emplacements seront porteurs d'une carte d'identité numérotée, délivrée par la Mairie, sur la production de la carte syndicale à jour de leurs cotisations. — La carte d'identité sera soumise au visa du Maire tous les six mois.

Le secrétaire-délégué : Pierre JANSSENS.

DIMANCHE

METALLURGIE

Section des chauffeurs-conducteurs de machines à vapeur et des ouvriers métallurgistes travaillant dans l'industrie textile. — Dimanche 9 mai, à 3 heures 30 du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis, assemblée générale.

Ordre du jour : décisions à prendre concernant les réponses patronales pour la réunion d'une commission mixte.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

Les non-syndiqués peuvent assister à la réunion.

LUNDI

METALLURGIE

Section des modeleurs. — Réunion de la section, le lundi 10 mai 1920, à 6 h. 30 du soir, salle de la Bourse du Travail, rue de Paris, 186 bis.

Ordre du jour très important.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

UNIONS & SYNDICATS DE CONSOMMATION

A SECLIN

Société Coopérative Ouvrière « La Seclinoise ».

— MM. les coopérateurs sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire, le dimanche 9 mai, à trois heures précises, chez Turblez, rue de Burgault, pour mesure à prendre d'urgence, et y discuter l'ordre du jour suivant : Nomination de nouvelles Commissions — Discussion sur la violation des statuts par l'Administrateur-Délégué — Modification des statuts.

Pour la Commission de contrôle :

DUROT Paul et DUPIRE J.-B.

— Les carnets des Coopérateurs serviront de cartes d'entrée.

PARTI SOCIALISTE

Section de Wavrin. — Ordre du jour : Après avoir entendu les camarades J. Delplace et Aug. Crétal, exposer la nécessité de l'union socialiste et syndicale, réclame la nationalisation des grands moyens de production au profit de la classe ouvrière. Aussitôt la conférence, une manifestation a été faite dans le village avec tambours et clairons. Une quête a été faite au profit du Parti. Elle a produit la somme de 60 francs ; nous remercions les camarades de leur obole pour le Parti. Une autre quête au profit du monument Ghesquière a produit la somme de 30 fr. Nous remercions également les donateurs.

Aug. CRETAL.

CONFERENCES DU CITOYEN LELONG A.

Le 9 mai, à STEENBECQUE, à 11 heures du matin.

Le 9 mai, à HAZEBROUCK, à une heure de l'après-midi.

Le 13 mai, à LOSENGHEM, à 4 heures de l'après-midi.

Le 15 mai, à ENQUIN-LES-MINES, à 6 heures du soir.

Le 15 mai, à ESTREE-BLANCHE, à 7 heures et demie du soir.

NOTA. — Je prie les camarades d'Hazebrouck d'avancer de huit jours les conférences projetées pour le 16 mai, ce jour-là étant consacré aux élections de délégués mineurs.

LELONG Alphonse.

MUTUALITÉ

Société de Secours-Mutuels Féminine de l'Union de Lille. — Assemblée de la Commission, le jeudi 6 mai, à sept heures du soir, au siège, 147, rue d'Arras. — Présence indispensable. Le secrétaire : Pierre JANSSENS.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

SECOURS AUX CHOMEURS

Les personnes touchant les secours de chômage sont invités à remettre leur carte de salaire signée, rue Jean Jaurès, 60, le vendredi 7 mai, le matin, du numéro 1 au numéro 2.500 ; l'après-midi, du numéro 2.501 au numéro 5.000 ; ainsi que pour les réfugiés, du numéro 2.001 au numéro 2.074.

Les assistés qui ne feront pas parvenir leur carte pour cette date seront considérés comme renonçant aux secours.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

Les assurés retraités (ceux qui possèdent un titre de retraites), sont invités à retirer leur certificat de vie au plus tôt, à la mairie, guichet numéro 7.

Le paiement aura lieu à la salle des Fêtes, vendredi 7 courant, de neuf heures à onze heures.

Les assurés nés de décembre à avril doivent procéder à l'échange de leur carte annuelle au plus tôt.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 5 mai, à huit heures du soir, réunion publique du Conseil municipal.

Ordre du jour : Secours-mutuels — Harmonie du Créchet — Rappel du subside durant les années de guerre — Gaz : Lettre de la Compagnie réclamant des prix nouveaux — Institut des sourds-et-muets de Ronchin (Demande de bourse) — Institut Sévigné (Vote de Crédits) — Ebouage (Adjudication de l'Entreprise) — Monument au citoyen Henri Ghesquière (Demande de subside) — Personnel municipal (Augmentation du coût de la vie).

HALLUIN

LA FETE DU PREMIER MAI

La municipalité socialiste, d'accord avec la Bourse du Travail, ont voulu donner cette année à la manifestation du Travail tout l'éclat qu'elle comportait. Cette solennité a été célébrée avec un succès sans précédent. Le chômage a été général dans toutes les corporations et les travailleurs ont tenu à prendre part aux diverses réjouissances organisées.

La veille, une séance cinématographique avait été offerte aux enfants des écoles laïques à la Brasserie des Familles et une distribution extraordinaire avait été faite aux vieillards de l'Hospice.

Dans la matinée du 1er mai, un concours de pigeons sur Chantilly avait été organisé par la Fédération colombophile et les 200 francs de prix ont été joués entre de nombreux amateurs.

Ensuite furent disputées les courses cyclistes et pédestres. — A 10 heures 30, sur la Place Verte, les diverses sociétés musicales et chorales de la ville ont donné un concert des plus réussis et de nombreux auditeurs ont salué de leurs applaudissements les exécutions de ces phalanges.

A 2 heures 30 de l'après-midi, a eu lieu la manifestation organisée par la Bourse du Travail. Une foule, que l'on peut évaluer à 2.000 personnes, a parcouru les diverses rues de la localité, accompagnée de l'Harmonie Ouvrière « La Fraternelle » qui, sur tout le parcours, joua l'Internationale, le Drapeau Rouge et autres refrains révolutionnaires.

Arrivé à la Place Verte, la foule s'est massée autour du kiosque, sur lequel prirent place le citoyen Desmettre, accompagné des conseillers municipaux socialistes, des membres du Parti et des syndicats. Le maire, après avoir remercié les manifestants, constitua le bureau avec les citoyens Verkindere, adjoint et Bromeersch Cyrille, conseiller municipal, donna la parole au camarade Lauridan, adjoint au maire, secrétaire de la Bourse du Travail d'Halluin.

Rentrant dans le vif de son sujet, Lauridan, ancien poilu, appela toutes les horreurs de la guerre et fit le procès des généraux qui laissèrent envahir le Nord de la France. Il réclama des poursuites contre les coupables et une punition sévère pour tous les responsables de la guerre, et en premier lieu le sinistre bandit Guillaume, qui vit tranquillement et bourgeoisement dans ses propriétés de Hollande, alors qu'il aurait dû être pendu avant l'armistice.

Alors que l'on montre tant de bienveillance à l'égard des coupables, on ne montre aucune pitié envers les simples poilus qui ont eu un moment d'exaspération ou d'égarement.

Dans un langage émouvant, il réclame l'amnistie pleine et entière pour ces victimes de la guerre. L'orateur démontre ensuite la nécessité de l'union ouvrière pour mener à bien le mouvement ordonné par la C. G. T. vers la socialisation des services publics en attendant l'application de la doctrine communiste. Et Lauridan termine en disant que si les foules doivent avoir la volonté, les militants n'ont pas à briguer des honneurs, mais à se donner corps et âme à leur action.

La conférence terminée, et après une vibrante exécution de l'Internationale par la musique et reprise en chœur par toute la foule, la manifestation reprend sa marche et se dirige vers la Maison du Peuple, où elle prend fin.

ARTHRITIQUES
préparez votre eau alcaline avec le
Sel Vichy-Etat
le paquet pour un litre d'eau
dissout et élimine l'Acide urique

Aux Conseils de guerre

Blanquart, le héros de la "Dame Blonde"

condamné à cinq ans de détention

Hier, a comparu devant le 1er conseil de guerre de Lille, présidé par M. le colonel Rahoult, Louis Blanquart, 64 ans, employé de commerce, domicilié à Lille, 56, rue Henri-Kolb, sous la prévention d'avoir entretenu des intelligences avec l'ennemi, dans le but de favoriser ces entreprises :

1. — A Lille, au cours des années 1914-1915, en travaillant volontairement pour les Allemands.

2. — En se montrant dévoué aux intérêts allemands, en exigeant un travail intense des ouvriers qu'il était chargé de surveiller.

3. — En dénonçant aux Allemands M. Deswat, comme ayant tenu des propos injurieux à leur égard.

4. — En dénonçant aux Allemands M. Bouillet, comme transportant de la correspondance pour les prisonniers internés à la Citadelle.

5. — En acceptant de l'autorité allemande la mission de donner des renseignements sur l'armement des Alliés et en venant recueillir ces renseignements à Dieppe, Boulogne et Calais et en adressant de ces villes une correspondance à un intermédiaire de Rotterdam.

LE RAPPORT

Au début de l'occupation, Blanquart, employé au service de M. Collin, est affecté au nettoyage de la Citadelle. Il ne tarde pas à se faire remarquer par son zèle intempestif pour exécuter les ordres des Boches. Retiré de ce service pour aller travailler à l'Esplanade, il revient à la Citadelle de sa propre autorité. Son pouvoir s'affirme de plus en plus fort ; il est brutal avec les ouvriers sous ses ordres et les congédie de son propre chef quand ils ne lui plaisent pas.

En juin 1915, sous prétexte d'aller voir son fils à Calais, les Boches lui facilitent son départ de France et, après avoir passé par l'Agence d'espionnage dirigée à Anvers par Carlotta Grisar, alias « La Dame Blonde », qui le charge d'une mission pour les ports du Nord de la France, il s'embarque pour l'Angleterre et, par Folkestone, Dieppe, Boulogne, il arrive à Calais, où il est arrêté le 21 juin 1915.

LES DEBATS

A l'audience, Blanquart, avec une volubilité extraordinaire, raconte sa romanesque équipée. Son interrogatoire ne prend pas moins de deux heures d'audience. Longuement, il discute les charges accumulées contre lui et proteste de son entière bonne foi et de son innocence absolue.

Les témoins viennent préciser les faits de l'accusation : MM. Collin, 42, rue de la Justice ; Halluin, 50 boulevard Montebello, et Pergant, 198, rue d'Artois, viennent dire au Conseil que Blanquart était l'homme des Boches, et qu'il avait joué, durant son séjour à la Citadelle, un rôle antipatriotique.

MM. Morel, 30, rue des Robleds ; Willems, 138, rue de Juliers ; Vormeulen, 10, rue Carpeaux ; Arlon, 12, cité Vaniscotte, camarades de l'accusé, font connaître les brutalités auxquelles Blanquart les soumettait.

Le greffier donne ensuite lecture des différentes dépositions de témoins, qui n'ont pu se présenter à l'audience, aux termes desquelles il apparaît qu'à Dieppe, Boulogne et Calais, le prévenu, en liant connaissance avec des militaires, essayait d'obtenir des renseignements sur l'importance des troupes cantonnées dans la région. D'autre part, une carte signée d'un sieur Dekkers, 91, rue Crusdael, à Rotterdam, qui paraît être l'intermédiaire entre la « Dame Blonde » d'Anvers et ses agents à l'étranger, qui fut saisie à la poste restante de Calais, sous l'adresse de Blanquart, laisse supposer que ce dernier s'efforçait d'accomplir la triste mission qui lui avait été confiée.

REQUISITOIRE ET PLAIDOIRIE

M. le commandant Machart-Grammont, commissaire du gouvernement, prononce un sévère réquisitoire. En faisant ressortir les invraisemblances trouvées dans le récit de Blanquart, et la difficulté qu'il y avait en juin 1915 pour se faire rapatrier en France libre, il demande au Conseil l'application de l'article 77 du Code pénal.

Me Fernand Lefèvre, dans une éloquente plaidoirie, s'attache à démontrer que la preuve formelle de la culpabilité de l'accusé ne ressort ni du dossier, ni des débats. Blanquart, qui a rendu au contraire de réels services aux prisonniers civils et militaires internés à la Citadelle, est la victime de racontars plus ou moins intéressés. — En voulant rentrer en France libre, l'accusé n'a eu d'autre but que de se rapprocher de son fils, domicilié à Calais ; il a dû, évidemment, pour arriver à ses fins, écouter les suggestions de la Dame Blonde, mais, une fois en France, il s'est bien gardé d'accomplir quoi que ce soit de la mission qui lui avait été confiée. Il termine, en demandant au Conseil de répondre négativement aux questions posées, en raison du doute sérieux qui plane sur toute cette affaire.

LE JUGEMENT

Après une délibération d'une demi-heure, le Conseil entre en séance et, écartant les articles 1, 3 et 4 de l'accusation, déclare Blanquart coupable, par 5 voix contre 2, d'intelligences avec l'ennemi sur les chefs 2 et 5 de la prévention et, faisant au prévenu la plus large application des circonstances atténuantes, le condamne à cinq années de détention, minimum de la peine qu'il encourait en vertu de l'article 77 du Code pénal.

CREDIT DU NORD
SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital : 125.000.000.
Capital versé : 31.250.000
Réserves : 30.000 000
SIÈGE SOCIAL A LILLE, 4, 6, 8, rue Jean-Roisin 19, rue Nationale.
SUCCURSALE DE PARIS, 24, 26, Boul. Malesherbes
8 Agences dans Paris
GARDE DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

UN NOYÉ

Des ouvriers travaillant à l'usine Kuhlmann ont retiré du canal de la Deûle, lundi vers midi, le cadavre d'un homme paraissant avoir séjourné cinq à six jours dans l'eau. Grâce aux papiers trouvés dans ses poches, on put établir son identité. C'est un sieur Georges-Pierre Hève, 34 ans, mineur, domicilié à Somain.

Le cadavre a été transporté à la morgue du cimetière.

DUEL D'AUTOS

Une auto appartenant à M. Lernoud, négociant, rue du Priez, 9, et dans laquelle avait pris place Mlles Duvernot et Germaine Bury, toutes deux artistes lyriques à Lille, revenait de Mouscron par le nouveau boulevard. Voulant doubler une auto qui filait devant lui, le chauffeur n'aperçut pas tout d'abord une autre auto qui stationnait. Il donna un violent coup de volant qui fit faire une embardée à sa voiture, mais alla quand même tamponner le véhicule qui stationnait.

Les deux voyageuses furent projetées sur le sol. Elles se relevèrent avec quelques contusions. Quant aux deux autos, elles furent sérieusement endommagées.

LA BEAUTÉ DU TEINT
ne s'obtient que par le fonctionnement régulier de l'appareil gastro-intestinal,
un seul GRAIN de VALS
au repas du soir
tous les 2 ou 3 jours donne
teint clair, haleine pure.

LOMME

Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Irène Dereuse, institutrice, fille de notre ami Eugène Dereuse, maire de Lomme, avec M. Jules Leroque, dessinateur à Lomme.

La cérémonie, purement civile, aura lieu à la Mairie de Lomme, le 12 mai prochain.

A cette occasion, nous présentons aux futurs époux nos sincères félicitations.

DU CHARBON ! — Un arrivage de charbon permettra de servir les tickets de février 1, 2, 3 et le ticket 4 pour les familles de plus de six personnes.

Par arrêté municipal, ce charbon doit être livré à domicile aux prix suivants :

Charbon de ménage, 17 fr. les 100 kilos ; de boulangerie, 22 fr. ; de petite industrie, 28 fr.

Pour ces deux dernières catégories, des bons seront délivrés à la Mairie à partir du 30 avril ; moyennant un versement préalable de 5 fr. les 100 kilos pour la boulangerie et de 11 fr. pour la petite industrie.

Les marchands de charbon sont priés de livrer à toutes personnes présentant ses tickets au fur et à mesure de leur parcours.

ASSISTANCE MEDICALE. — L'inscription pour l'Assistance médicale gratuite est close, sauf pour le cas d'extrême urgence : les intéressés sont invités à se conformer, pour l'année 1921, aux prescriptions de l'avis qui sera affiché en janvier, au moment du renouvellement de la liste annuelle.

Les femmes
qui ont un mauvais teint...
Les femmes qui ont un mauvais teint souffrent généralement de constipation. Pour faire retrouver à l'intestin sa régularité de fonctions, essayez le nouveau purgatif-laxatif "SCAVULINE" en dragées sans goût, sans odeur, qui agit doucement, plaisamment. On la prend le soir, elle opère pendant le sommeil, donne satisfaction le matin.
La Scavuline est en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, Fr. 3.- la boîte, plus Fr. 0.30 de timbre-taxe, pour nombreuses purgations.

LOOS

UN JEUNE HOMME QUI PROMET. — Le jeune Gaston Maerman, douze ans et demie, demeurant 50, rue de l'Egalité, promet de devenir un malfaiteur des plus dangereux. Déjà inculpé de plusieurs vols, dont un par escalade, Maerman ne fut pas poursuivi, vu son jeune âge. Il vient encore de se faire pincer avec 40 kilos de charbon, qu'il venait de dérober à la gare. Ce gaillard, qui est coutumier du fait, volait du combustible et le revendait pour obtenir de l'argent afin de satisfaire à ses plaisirs.

Il a été laissé en liberté provisoire.

Palais du Meuble
Salons,
Salles à manger,
Chambres à coucher
LIVRAISONS RAPIDES
EN PROVINCE
EMBALLAGE FRANCO
Catalogue gratuit sur demande
222bis Faubg St ANTOINE
PARIS

HAUBOURDIN

LE BON COPAIN. — Le domestique de ferme, Emile Verhuls, partageait la chambre qu'il habite, place Valmy, avec un de ses camarades de travail. Or, à son réveil, il s'aperçut que le copain était filé, en lui emportant une somme de 210 fr.

Le domestique a déposé une plainte à la gendarmerie.

INSTITUT MEDICAL DE PARIS
62, Rue Pigalle, 62
Métro et Nord-Sud : PIGALLE
Guérit rapidement les accidents récents ou éloignés de la SYPHILIS par sa cure intensive 606, 914, et par son traitement mixte indolore, très puissant.
Maladies de la Peau, Voies urinaires, Cystite, Blennorragie, Rétrécissements, Filaments, Prostatites, Impuissance, guéris radicalement en quelques jours
Gynécologie, Radiothérapie, Rayons X.
Le médecin en chef reçoit lui-même tous les jours de 9 à 19 heures. Il adresse à tout malade une consultation détaillée sur son cas, lui indiquant les traitements facilement applicables par le malade seul.
Discrétion absolue.

PERENCHIES

ECRASE PAR SA VOITURE. — Un charretier, Ernest Boucher, 23 ans, demeurant à Pérenchies, faisait virer une voiture de la Société d'entreprise de travaux publics de Lille. Gêné par les décombres, le conducteur eut le pied droit écrasé par une roue de son véhicule. Il a été transporté à Lille, à l'Hôpital de la Charité. Son état est assez grave.

Marque Déposée
Confiserie du Cocorico
37, rue Neuve, LILLE
BONBONS FINS - PAINS D'ÉPICES
Grand Assortiment pour Revendeurs

Théâtres Cinémas & Concerts

Théâtre municipal

Aujourd'hui, mercredi, seconde représentation de LA PRIMA DONA BRUXELLOISE, le joyeux vaudeville de A. Heindrickx, avec l'excellent comique Willekens, le créateur de « Beulemans ».

PAUL MOUNET A LILLE

On nous annonce pour dimanche prochain deux grandes représentations de gala, avec le concours certain de Paul Mounet, l'illustre sociétaire de la Comédie-Française, dans LE DUEL, d'Henri Lavedan.

Palais d'Eté
MUSIC-HALL
Tous les soirs à 8 h. 15. Dimanche et Jeudi, Matinée à 3 h
SALLE FERMÉE ET CHAUFFÉE
- VENDREDI, NOUVEAUX DÉBUTS

PRINTANIA
MATINÉE A 3H SOIRÉE 8H

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 3 h.